

# petanque et jeu provençal

L'OFFICIEL  
DES BOULES  
ISSN 0246-2672

10f

MENSUEL N° 22  
Mai 1982



## FRANCIS GACHON, un président humaniste

Les Championnats  
de la ligue  
de l'Ile-de-France



**Carlo Nell**

et

**Pierre-Jean Vaillard**



**PETANQUE ET JEU PROVENÇAL  
RECRUTE  
VENDEURS D'ABONNEMENTS  
TOUS DEPARTEMENTS**

**Pouvant assurer présence dans les concours  
Commission importante Ecrire au journal**

**La boutique  
P.J.P.**

**LUNETTES DU BOULISTE**

Teintées solaires. Monture noir brillant.  
Branches cordées nylon. Coques blanches  
démontables avec inscription en rouge  
.....50 F

**RELIURE**

Relbrid balacron jaune vif. Inscription  
noire. Pour collection de dix numéros.  
La reliure seule.....50 F  
La reliure avec la série des dix premiers  
numéros .....110 F  
Les numéros seuls :  
1 et 2.....6 F ch.  
3 à 11 compris.....8 F ch.  
à partir du 12.....10 F ch.

**SERVICE PHOTO**

Tirage format 13 x 18 cm.....20 F  
Tirage format 18 x 24 cm.....30 F

**ATTENTION : AJOUTER 10 F PAR  
KILO DE POIDS AU TOTAL DE LA  
COMMANDE, POUR FRAIS D'ENVOI**



Rédaction - administration - publicité  
22, rue Charles Schmidt  
93400 St-Ouen - Tél. . 254.83.15

**Gérant : Yurg O. PROBST  
Rédacteur en Chef : Alain DUPUY**

« Pétanque et Jeu Provençal » est une  
publication éditée par la Société Promodal  
RC Seine Paris B 315 588 947. Sa  
fréquence de parution est de dix numéros  
par an, soit un numéro par mois,  
sauf en été et en hiver. Son numéro  
d'enregistrement à la Commission Paritaire  
est 62647. Son numéro du CNFEPS  
est ISSN 0246 - 2672.

Les **documents reçus** ne sont pas rendus,  
à l'exception des photos sur demande  
expresse, et leur envoi implique l'accord  
de l'auteur pour leur libre publication.

Les **anciens numéros** peuvent être pris  
au siège du journal, 22, rue Charles  
Schmidt, 93400 St-Ouen, au prix de 6 F  
pour les numéros 1 et 2, de 8 F pour les  
numéros 3 à 11 et de 10 F pour les  
numéros suivants, ou commandés par  
poste pour les mêmes prix majorés de  
1 F par exemplaire pour les frais d'ex-  
pédition.

Les **abonnements** sont faits pour 10  
numéros (un an), aux tarifs suivants :  
1 an (10 numéros) France : 90 F  
Europe (hors France) : 120 F  
Outremer (avion) : 170 F

en remplissant et en renvoyant le bulle-  
tin d'abonnement page 31 avec le règle-  
ment correspondant adressé à la Sté  
PROMODAL, 22, rue Charles Schmidt,  
93400 St-Ouen. Si le nouvel abonné  
n'indique pas avec précision à partir de  
quel numéro il désire recevoir la revue,  
son abonnement part du numéro en  
cours.

Les **changements d'adresse** doivent être  
accompagnés de 3 F en timbres pour les  
frais de modification de routage.

**N° DE  
TÉLÉPHONE  
254.83.15**

**LE MOIS PROCHAIN**

**P.J.P.**

**en**

**COULEUR !**

**La vedette :**

**« MARCO FOYOT »**

# FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

**22**  
Mai 82

*La F.F.P.J.P. nous prie d'insérer :*

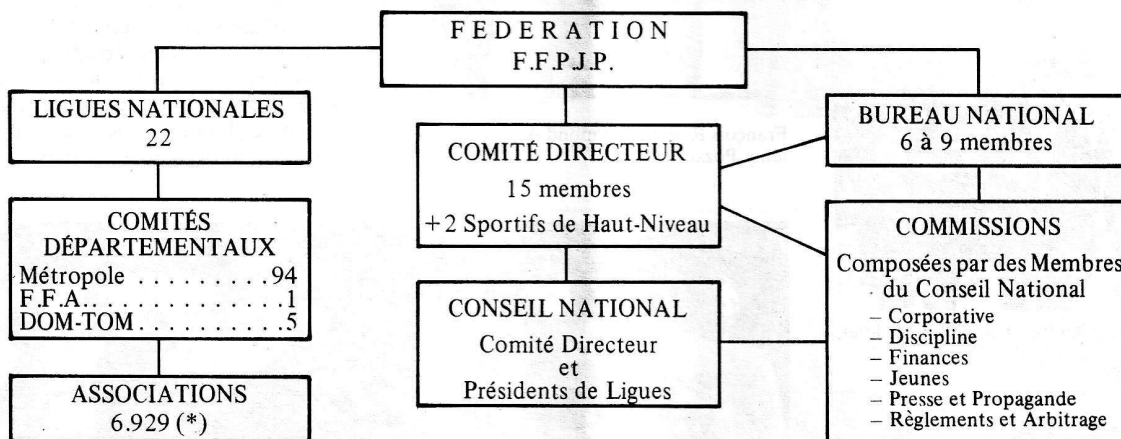
Le Président de la F.F.P.J.P. et les membres du Comité Directeur ont eu connaissance des démarches qui ont été effectuées, par des personnes étrangères à la F.F.P.J.P., auprès de certains joueurs de pétanque afin de leur faire signer des contrats les engageant à participer à des tournois dont elles assumeront l'organisation. Ces exhibitions précèderont des galas de variétés et seraient payantes, les joueurs ayant droit à une participation sur la recette.

Cette façon de procéder étant en contradiction formelle avec nos statuts et règlements la F.F.P.J.P. s'oppose de façon catégorique à ce genre de manifestation et met en garde les licenciés qui y participeraient qu'ils seraient en infraction avec les règlements en vigueur et s'exposeraient à un retrait de licence, dont la durée serait fixée par la Commission de Discipline. Pour ce faire tous les Présidents des Ligues et des Comités Départementaux ont été informés et ont reçu toutes instructions pour intervenir et en rendre compte à la Fédération.

3. L'organigramme de la F.F.P.J.P.
4. Plein soleil sur les championnats de la ligue de l'Île de France
8. Le règlement de notre grand concours « Le Cochonnet d'Or »
9. Francis Gachon, un président humaniste
13. Carlo Nell et Pierre-Jean Vaillard
17. Les origines de la pétanque, par Otello
18. Points et carreaux
22. Jeux

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

Déclarée à la Préfecture des Bouches-du-Rhône à MARSEILLE le 31 juillet 1945  
Régie par la Loi du 29 octobre 1975 et le Décret du 3 juin 1976  
HABILITATION MINISTERIELLE : Arrêté du 31.12.80 - J.O.R.F. du 5.2.81  
AGREMENT MINISTERIEL : Décret 76-1246 du 17.12.76 - J.O.R.F. du 30.12.76  
Affiliée au COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE et SPORTIF FRANÇAIS (C.N.O.S.F.)  
Membre de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal (F.I.P.J.P.)



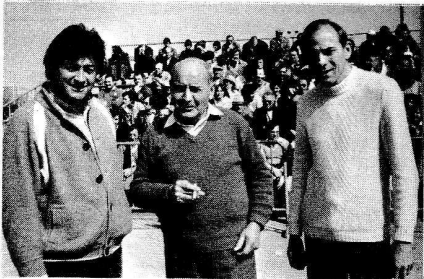
### EFFECTIFS

	1980	1981
<b>Total</b>	<b>426.282</b>	<b>443.463</b>
<b>Seniors</b>		
H : 345.977	361.832	H : 357.096
F : 15.855		H : 19.003
<b>Juniors</b>		
H : 31.892	34.557	H : 32.858
F : 2.665		F : 2.468
<b>Cadets</b>		
H : 27.805	29.893	H : 29.599
F : 2.088		F : 2.439

# Plein soleil sur les champion

## Seniors

### Quart-de-finalistes



Wladimir Coral, Pierre Martinez et Roger Martin



Marcel Royer, Fernand Moulinier et Inacio Dos Santos



Marcel Tchillian, André Amouroux et Jean Durand



Alain Bideau, Michel Lormaud et Georges Mudjéridian

## Seniors

### Demi-finalistes



Guy Touitou, Jacques Geneys et André Lesouple



François Redon, Raymond Authieu et Barthélemy Pozzo di Borgo



Le comité organisateur

Les 3 et 4 avril derniers à Massy, dans l'Essonne, c'était pour la région parisienne le grand départ de la saison bouliste. Le C.D. au grand complet avait la lourde charge d'organiser les Championnats de la Ligue. Rendons-leur ici hommage, car ce fut en tout point parfait. Ils avaient en plus ce que les organisateurs des autres championnats n'avaient pas eu la chance d'avoir les années précédentes : le soleil ! primordial pour battre tous les records de participation.

289 triplettes étaient au départ, toutes bien décidées à arracher la victoire, ou tout du moins finir deuxièmes, car vainqueurs et finalistes étaient qualifiés pour les championnats de France. Toutes les vedettes parisiennes, hormis Lebeau et Mélis, étaient là. Le public, profitant du beau temps, s'était aussi déplacé en nombre, et dès le départ ce fut la ruée vers l'équipe Foyot-Labat associée au pointeur Claude Lainé. Beaucoup de spectateurs aussi autour de Martin-Martinez-Coral, récents vainqueurs du Grand Prix de la Ville de Tours. On jouait le samedi jusqu'au trente-deuxième et on assistait à quelques surprises : entre autres l'élimination d'une équipe dont on attendait beaucoup, Duvernet-Nervosi-Mollicone. Mais ils n'étaient pas les seuls à avoir mordu la poussière : Boulet-Valente-Della Barba ainsi que Guillas-Barelli-Costa pour ne citer qu'eux subissaient le même sort. Le dimanche en seizième ce fut la douche froide pour les supporters de Foyot, qui se faisait sortir par Caldéran. Dans cette partie, seul Claude Lainé fit le maximum, Foyot et surtout Labat jouant nettement

# nats de la ligue Ile-de-France

en-dessous de leurs moyens. En quarts de finale, Authieu-Redon, qui en l'absence momentanée de Mélis s'étaient assuré les services de Pozzo di Borgo, se frayaient facilement le passage en demi-finale aux dépens de Royer, de la Boule Achéroise (78) sur le score sans appel de 13 à 2. Caldéran, après avoir éliminé Foyot, s'offrait le luxe de sortir Martinez 13 à 9. Une autre équipe, que beaucoup voyaient victorieuse, celle de Tchillian-Durand-Amouroux, se faisait éliminer de justesse 13 à 11 par Laurot de la Seine St Denis. C'était également la bérésina pour Bideau du 92 devant les locaux Geneys-Toutou-Lesouple, qui ne pouvaient faire plus de trois points. En demi-finale, c'était l'effondrement de l'équipe Authieu-Fanfan Redon, qui habituellement «casse» les boules, ne cassa cette fois rien du tout et tout naturellement Laurot en profita pour lui infliger une sévère défaite 13 à 2 ; Pendant ce temps, Caldéran de son côté sortait très facilement Geneys 13 à 3. Tout auréolés par leur qualification, les six joueurs en présence firent une finale de principe où Caldéran sortit vainqueur.

En féminines, c'était la première fois que le titre qualifiait pour les Championnats de France. En finale, Chantal Carbillet(ex-championne de France), associée à Nicole Cloud, faisait figure d'épouvantail. C'était mal connaître Monique Oulmi et Josiane Michaut qui, bien que ne pratiquant que très peu le tir, mais pointant à merveille, s'adjugeaient une victoire méritée sur le score de 13 à 7.

En juniors, Genisson-Pereira-Castiglione remportaient la victoire sur 54 triplettes

## Féminines

### Les demi-finalistes



Colette Delalande et Martine Rodriguez



Huguette Bertin et Chantal Lemoult

## Cadets

### Finalistes



Brunot Escat, Laurent Falla et Michel Filiu

### Les finalistes



Chantal Carbillet et Nicole Cloux

battant en finale Remadna-Baumgartner-Marquès 13 à 7.

Enfin, la catégorie cadets voyait la victoire de Nagel-Eveilleau-Bourgeois (77) devant Escat-Falla-Filiu (78) sur le score de 13 à 8.

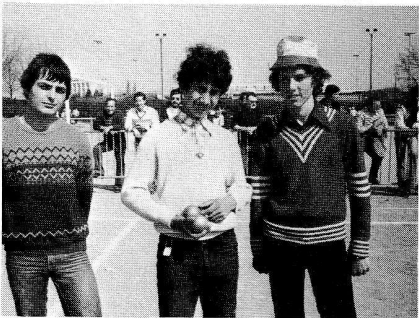
Alain DUPUY

## Juniors

### Demi-finalistes



Elisardo Rodriguez, Didier Simon et Frank Ratheau



Frédéric Pin, Tahar Benrelfallah et Pascal Hildebrand

### Finalistes



Frédéric-Jacques Remadna, Tahar Edgard Baumgartner et Pascal Emilio Marquès

## LES RÉSULTATS

### Seniors 289 triplettes

#### Quarts de finale

Authieu bat Marcel Royer-Fernand Moulinier-Inacio dos Santos (Boule Achéroise - 78) 13 à 2

Laurot b. Marcel Tchillian-Jean Durand-André Amoureux (AS Chatou 78) 13 à 11

Caldéran b. Pierre Martinez-Vladimir Coral-Roger Martin (P. C. 16ème Paris) 13 à 9

Geney b. Alain Bideau-Michel Lormand-Georges Mudjérédian (Issy les Moulineaux 92) 13 à 3

#### Demi-finale

Laurot b. Authieu François Redon-Barthélémy Pozzo di Borgo (Sosiy/Seine 91) 13 à 2

Caldéran b. Jacques Geney-Guy Touitou-André Lesouple (St Michel/Orge 91) 13 à 3

#### Finale

Manuel Caldéran-Philippe Coët-Auguste Castello (Pétanque Taverny 95) b. William Laurot-Jean Legrain-Donald Weis (AS Bondy 93)

### Féminines

#### Demi-finale

Cloud b. Huguette Bertin-Chantal Lemoult (Draveil 91) 13 à 4

Oulmi b. Colette Delalande-Martine Rodriguez

(AS Brou 77) 13 à 3

#### finale

Monique Oulmi-Josiane Michaut (Ste Geneviève des Bois 91) b. Nicole Cloud-Chantal Carillet (Livry Gargan Sports 93) 13 à 7

### Juniors 54 triplettes

#### Demi-finale

Genisson b. Frédéric Pin-Tahar Benkelfallah-Pacal Hildebrand (Viry Chatillon 92) 13 à 11

Remadna b. Elisardo Rodriguez-Didier Simon-Franck Ratheau (US Vaires et Cheminots 77) 13 à 6

#### Finale

Fernand Genisson-Fernand Pereira-Philippe Castiglione (P. Monteralaise 77) b. Jacques Remadna-Edgar Baumgartner-Emilio Marquès (J.P. Noisy le Grand 93) 13 à 7

### Cadets

#### Demi-finale

Escat b. V Civel 9Chelles 77) 13 à 12

Nagel b. Scoup (Gyf/Yvette 91) 13 à 11

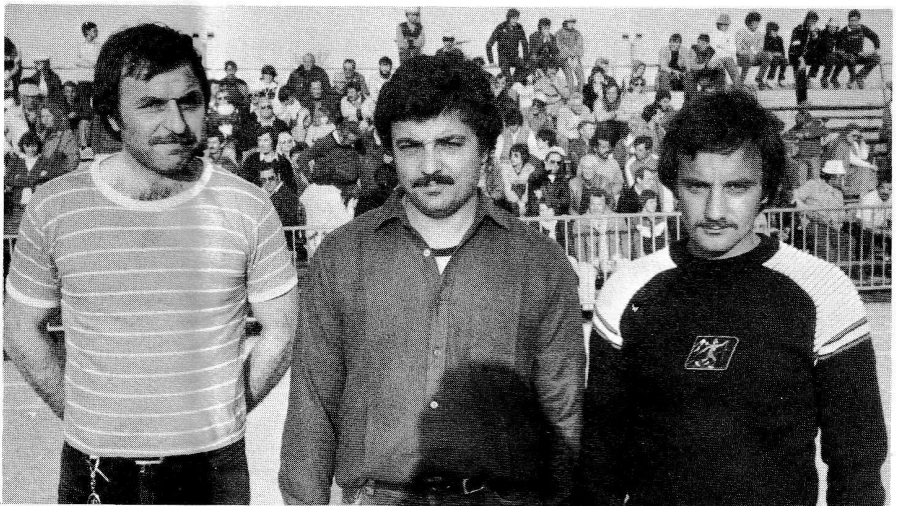
#### Finale

Laurent Nagel-Noël l' Eveillau-Philippe Bourgeois (Nangis 77) b. Bruno Escat-Laurent Falla-Michel Filiu (COBS les Mureaux 78) 13 à 8



Présentation de la finale seniors

## Vice-champions seniors



Jean Legrain, Donald Weis et William Laurot

# Champions

## Seniors

Philippe Coët,  
Auguste Castello  
et Manuel Calderan



# Championnes

## féminines

Monique Oulmi  
et Josiane Michaut



# Champions

## juniors

Fernand Genisson,  
Fernand Pereira  
et Philippe Castiglione



# Champions

## cadets

Laurent Nagel,  
Noël Eveilleau  
et Philippe Bourgeois



**ATTENTION**  
Dans le prochain numéro

**UNIQUEMENT  
RÉSERVÉ AUX ABONNÉS**

**GRAND CONCOURS  
DE PRONOSTICS**

**Un premier lot d'une valeur de  
30 000 F**

#### **REGLEMENT**

1. Une liste de 100 joueurs français sélectionnés par « Pétanque et Jeu Provençal » sera communiquée dans le numéro 23.
2. Vous devrez établir un classement de 1 à 5, et dans 5 rubriques différentes, des joueurs que vous aurez sélectionnés dans la liste proposée.
3. Une réponse-type sera établie par un jury de journalistes spécialisés, dont les noms seront communiqués.
4. Cette liste-type sera déposée chez Maître Daigremont, huissier, 36 rue de Lubeck, 75016 Paris.
5. Ce concours est réservé aux seuls abonnés (un bulletin-réponse par abonné).
6. Les réponses devront être expédiées avant le vendredi 30 juillet 1982 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.
7. Les résultats seront publiés dans le numéro 26.
8. La remise des prix sera effectuée au cours d'une réception.



# FRANCIS GACHON

## Un président « humaniste »

*Francis Gachon est président du Comité de l'Hérault. C'est à ce titre qu'il nous a accordé cet entretien. Jean-Pierre Cuni, secrétaire général et Fernand Bureau, trésorier, y assistaient. Était également présent Claude Lacan, spécialiste de la Pétanque au « Midi Libre ». Le journal Pétanque et Jeu Provençal remercie le président Gachon d'avoir bien voulu répondre avec franchise et gentillesse à toutes les questions posées par Alain Dupuy. Cet interview a pour but de faire connaître à nos nombreux lecteurs les pensées profondes d'un dirigeant de haut niveau sur notre sport.*

– **Président Gachon, bonjour, et merci tout d'abord de votre accueil et d'avoir accepté cet entretien. Ma première question sera la suivante : beaucoup de pétanqueurs vous connaissent et vous apprécient, surtout bien sûr dans votre département, mais aussi dans la France entière. Pourriez-vous développer un peu votre carte de visite ?**

– Je suis né à Sète, j'ai 46 ans, je suis marié et père de deux filles, une de 19 et l'autre de 15 ans. Côte professionnelle, je suis directeur commercial d'une petite entreprise de distribution de boissons.

– **Vous aimez beaucoup le pétanque ?**

– Oui ! Je suis un passionné dans le vrai sens du terme. Cette discipline sportive m'a permis sur le plan intellectuel et moral de m'affirmer et je dirai même de me confirmer.

– **Comment êtes-vous venu à la pétanque ?**

– J'y suis venu en 1965 à Limoges. A cette époque, il y avait beaucoup de rapatriés d'Algérie dans la capitale de la Haute-Vienne et ils ne savaient pas quoi faire le dimanche, surtout quand il faisait beau. C'est entouré de quelques amis que j'ai créé la Ligue du Limousin de Pétanque et Jeu Provençal qui regroupe trois comités départementaux : la Creuse, la Corrèze et la Haute-Vienne. Mais il faut dire qu'à l'origine, étant sétois et ayant été licencié à mes débuts, la pétanque était pour moi un sport privilégié et disons que j'ai été un de ceux qui ont aidé à son exportation au-delà des limites de « l'olivier ».

– **Considérez-vous la pétanque comme un sport ?**

– Authentique ! Avec toute sa grandeur, ses caractéristiques, ses difficultés, avec les preuves d'intelligence que doivent manifester les joueurs ; et c'est d'autant plus un sport que dans le contexte actuel, c'est un sport de masse qui rentre de façon pertinente dans les directives du ministère du Temps Libre, de la Jeunesse et des Sports, et qui correspond à ce que les pouvoirs publics veulent provoquer chez l'individu : dans le cadre de son temps libéré, celui-ci peut pratiquer une discipline sportive qui lui permet de fraterniser avec son prochain, ce qui est très important dans la société actuelle, qui est par trop égoïste.

– **Président, vous êtes un dirigeant important. Comment concevez-vous les fonctions d'un dirigeant ?**

– A mon avis, un dirigeant doit être avant tout disponible, avoir ensuite le sens des responsabilités. Et puis avoir aussi la vocation de servir. Je dis bien vocation, car à notre époque le bénévolat est une donnée rare. Avoir enfin des qualités morales et intellectuelles afin de faire preuve d'équité mais aussi d'esprit d'ouverture. Je pense que ce n'est pas parce que l'on est dirigeant d'une fédération ou d'un comité départemental que l'on doit se prendre pour Dieu le Père mais au contraire, être ouvert aux autres et être plein d'humilité, car finalement je pense qu'arriver à certaines responsabilités, c'est avoir reçu un don de grâce, pourquoi Bernard et pas un autre, pourquoi Calestreve, Jouve et pas d'autres, c'est là toute la différence.

– **Pensez-vous qu'un dirigeant de haut niveau peut encore jouer à la pétanque ?**

– Absolument pas ! D'abord, je suis un mauvais perdant, et il est certain que sur un terrain je suis gagnant et à partir du moment où l'on est vice-président d'une fédération comme la nôtre, quatrième fédération nationale sportive, ensuite président de la commission nationale de discipline et président du comité départemental de l'Hérault, on se doit d'avoir un comportement en relation directe avec les responsabilités que l'on occupe.

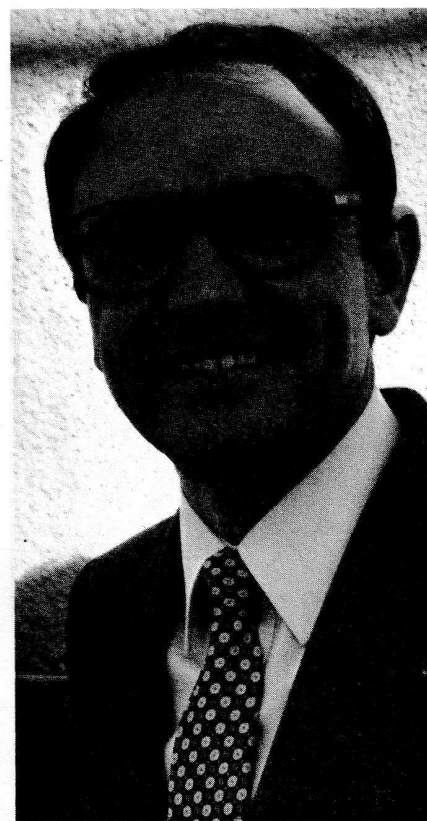
– **Je pousserai plus loin ma question. Un dirigeant ayant moins de responsabilités que vous peut-il pratiquer son sport favori, ou est-ce incompatible ?**

– Non, ce n'est pas incompatible ! A priori, tout dépend de l'importance des responsabilités que l'on occupe. Mais par contre, ceux qui peuvent pratiquer ont raison de le faire car cela leur permet de se mêler à la masse des joueurs et de ce fait de se rendre compte des difficultés que peuvent rencontrer les licenciés.

– **Vous êtes président du comité de l'Hérault, pouvez-vous donner quelques chiffres : le nombre de clubs existant, le nombre de licenciés dans ce département ?**

– Nous avons 245 sociétés pour 16 604 licenciés.

– **Francis Gachon, au niveau national, êtes-vous satisfait de la croissance de nom-**



**bre de licenciés et pensez-vous encore l'augmenter, et comment ?**

– Les résultats que nous enregistrons au niveau national sont positifs. Notre président national y est pour beaucoup, car il se déplace sur le terrain afin de faire entendre « la bonne parole », chose que des gens comme moi ne pourraient pas faire compte-tenu de leurs obligations professionnelles. Henri Bernard est un président très dynamique. Je pense que par la force des ligues et des comités qui sont parfaitement structurés, et aussi par la création de la catégorie minimes, nous allons encore augmenter nos coefficients. La Fédération Française a maintenant un image nationale, puisque les élus sont aux quatre coins de l'hexagone. Vous avez une vice-présidence dans les Vosges, Bernard Duc, Paul Calastrenc dans la Haute-Garonne, André Fournier dans le centre et moi-même dans l'Hérault. Mais il faut tirer un grand coup de chapeau à l'ancien comité-directeur qui a eu l'intelligence de faire participer aux réunions de la F.F.P.J.P. les présidents de ligue. Ce que nous avons appelé le conseil national. Cela a donné une grande ouverture dans le dialogue.

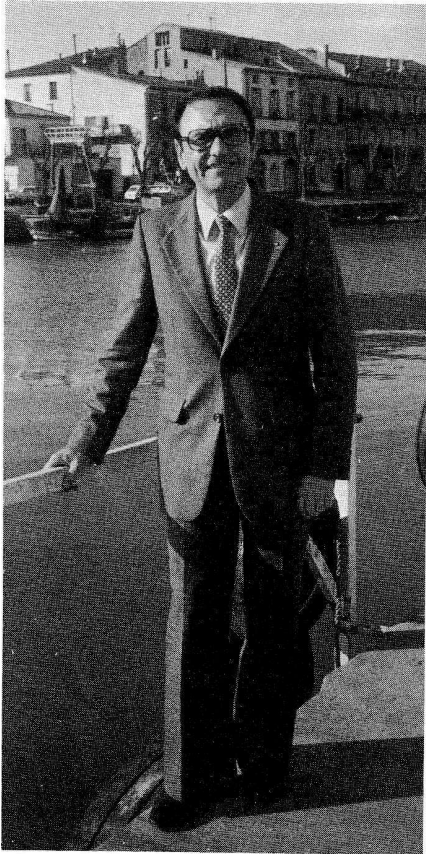
– **Vous affirmez en cela que la structure de la fédération est parfaite.**

– Absolument !

– **Pourtant, les comités ont leur propre autonomie, je pense particulièrement aux catégories.**

**Dans certaines régions, il y a des honneurs et des promotions. Dans d'autres, une seule catégorie. Qu'en pensez-vous ?**

– Effectivement, la catégorisation, un jour ou l'autre, il faudra y arriver. Dans l'Hérault, nous ne l'avons pas encore, mais nous y arriverons d'autant plus facilement que nous suivrons le chemin tracé par d'autres.



– A la Lyonnaise, il y a quatre catégories. A pétanque, il n'y en a qu'une, tout au moins en ce qui concerne les Championnats de France. Par ce fait, peu de joueurs peuvent prétendre accéder à la victoire. Alors ?

– Je ne suis pas d'accord pour faire trois voire quatre catégories. La Lyonnaise a ses problèmes spécifiques, elle a ses discussions, c'est une vieille fédération qui est très bien organisée. Je la respecte mais en tant que membre de la F.F.P.J.P., je considère que deux catégories suffiront. Mais je parle là surtout au nom du comité de l'Hérault. Je ne voudrai en aucun cas court-circuiter le président de la fédération nationale, car c'est lui qui a été élu par le comité directeur et il appartient à Henri Bernard de définir la politique de la fédération.

– Vous venez de faire une mise au point qui s'imposait. Nos lecteurs s'interrogent sur certaines choses. Par exemple, la France, qui est le berceau de la pétanque et qui a de très loin le plus grand nombre de joueurs, a depuis quelques années des résultats négatifs aux championnats du monde. Ne pensez-vous pas que, hormis pour les champions de France en titre qui méritent la qualification, ne serait-ce que par le port du maillot tricolore, il ne faudrait pas revoir le système de qualification de la deuxième équipe ?

– Non. Le seul reproche que l'on pourrait faire, c'est qu'il se pratique en France trop de concours en doublettes et que lorsque les joueurs arrivent aux championnats du monde, il leur manque l'essentiel : le troisième joueur, qui est en général le pointeur, et si nous perdons, c'est que nous manquons de pointeurs qui serrent le bouchon. La deuxième raison que je voudrais invoquer, c'est qu'en

général aux championnats du monde, les terrains sont préparés, très lisses, chose à laquelle nos joueurs ne sont pas habitués.

– Je ne voudrais pas vous mettre dans l'embarras, mais à Nevers, il y a deux ans, le terrain était très sélectif et Norbert Pancin, pointeur des champions de France, fut le meilleur. On n'a pourtant pas affiché. Ne serait-ce pas que la fédération a choisi la facilité plutôt que d'avoir un sélectionneur national qui prendrait ses responsabilités en choisissant les hommes en forme du moment ?

– Non ! La fédération fonctionne d'une manière parfaite dans ce sens que le comité-directeur, les conseils nationaux qui se réunissent ont le plus grand devoir d'étudier toutes les propositions qui leur sont faites. Cette fédération, comme toutes les autres fédérations sportives, qualifie le champion et le vice-champion. C'est actuellement la meilleure formule, je ne dis pas que demain il n'y en aura pas une autre. A partir du moment où des hommes se rencontrent, il y a échange d'idées et nécessairement un jour ou l'autre une idée nouvelle peut voir le jour et être profitable à tout le monde. Voyez-vous une meilleure formule ?

– Oui ! J'aurai bien vu comme à la Lyonnaise, un sélectionneur. Evidemment, cela comporte des risques, mais je suis persuadé qu'en adoptant une pratique de ce genre on aurait des résultats positifs.

– Certes, nous devons avoir une politique de l'élite, sinon nous ne serions pas une discipline sportive hautement considérée, mais vous oubliez qu'il y a en France 6 889 clubs et que la base du sport c'est le mouvement associatif. Alors si par exemple nous choisissons une équipe de trois joueurs venus d'horizons différents, que faisons-nous de ce mouvement ?

– Votre point de vue vous honore, et je le comprend très bien au niveau national, peut-être un peu moins au niveau mondial. Mais quand même ! Pouvons-nous aller plus loin, ne pensez-vous pas qu'en adoptant un nouveau système, on serait trop souvent champions du monde et que cela

pourrait décourager les autres nations ?

– Voilà les journalistes, charmants en l'occurrence mais qui jouent au bridge, faisant voir une partie de la couleur de leurs cartes et qui plus tard découvrent l'autre partie. J'en profite pour féliciter votre journal et les relations qu'il nous apporte. La F.F.P.J.P. a exporté la pétanque sur le plan mondial, c'est notre règlement qui est exporté, chacun le respecte et l'honore, alors je me félicite que la F.F.P.J.P. n'ait pas un esprit colonisateur avec son sport, je me félicite que ce soit des Tunisiens, des Marocains ou des Belges qui deviennent champions du monde, cela prouve que ce sport a dépassé nos frontières. D'autres pays nous ont apporté le foot-ball, le rugby, nous on exporte la pétanque.

– Président, que pensez-vous de certains joueurs qui de plus en plus arrivent en demi, voire en quarts de finale d'une compétition, partagent les indemnités, ne jouent plus ou bien font semblant ?

– Je pense que les joueurs qui pratiquent cette méthode doivent être sanctionnés sévèrement, car cela dénote une incorrection notoire envers les spectateurs, la presse et les organisateurs. De plus, ils desservent profondément notre sport.

– Que pensez-vous des statuts amateurs des joueurs de pétanque alors que nous voyons se jouer des sommes considérables dans les compétitions ?

– Effectivement, il faut répondre à cette question. Certains Grand Prix, certains grands concours dits Nationaux font venir des joueurs de très loin. Les prix de l'hôtellerie, du transport ne sont pas payés, ainsi que tous les autres frais qu'entraîne un déplacement. Alors on voit toujours quand un joueur gagne, mais on ne gagne pas toujours et les frais restent les mêmes. Quand cette élite se déplace, elle ne fait pas de profit, car parler de profit aux boules, c'est du domaine du rêve. De plus, les organisateurs, s'ils respectent les règlements de la fédération, doivent offrir les indemnités aux plus de joueurs possible.



De g. à d. : Fernand Bureau, Francis Gachon, Jean-Pierre Cuni et Claude Lacan.

– **Francis Gachon, vous avez prononcé le mot « élite », donc vous considérez que c'est l'élite de la pétanque qui se déplace le plus régulièrement ?**

– Il faut dire la vérité pour l'élite. Elle se déplace parce que bien souvent elle est invitée. De ce fait, ses frais sont considérablement diminués. Ce que je voudrais dire au niveau des grands nationaux, c'est que les organisateurs font souvent venir des joueurs de l'extérieur, des joueurs qui ont de grands noms, et ils oublient que dans leur département, voire dans leur région, ce sont des joueurs de grande valeur. Là, ils ont tort. S'ils le font sciemment, c'est grave. Car dans ce cas, cela devient des entreprises « spectacle » et ils oublient l'essentiel de leurs responsabilités. C'est à dire le service, le bénévolat. A partir du moment où ils veulent faire de la pétanque un sport d'argent, ils se jettent dans le discrédit. Je suis pour le développement du sport pétanque et jeu provençal, à condition que le plus grand nombre de licenciés participe d'une manière équitable et en fonction bien sûr de leur valeur puisque dans toutes les disciplines sportives, c'est la valeur qui finit par s'exprimer. J'ajoute également l'état d'esprit et la moralité. Le reproche que je fais à la doublette, c'est d'associer deux tireurs qui ne viennent que pour rafler les prix. Alors ces joueurs, je n'en serai jamais le défenseur. Par contre, ceux qui viendront pour promouvoir le sport « boules » afin de servir d'exemple à la jeunesse qui les regarde ou à un public qui les admire, non seulement ils ont droit aux égards de la fédération, mais ils rendent service à ce sport. S'ils viennent dans l'esprit contraire, ils le desservent. A ce niveau il faut être ferme.

– **Vous êtes vice-président de la fédération. Pouvez-vous nous dire ses principaux objectifs pour les années à venir ?**

– Bien entendu augmenter le nombre des licenciés et accroître aussi le nombre de nos féminines de façon sensible, afin d'atteindre le plus rapidement possible un effectif féminin de 10 %. Ceci étant le barème pour qu'une femme puisse devenir membre du comité-directeur, car la F.F.P.J.P. n'est pas mysogine ! Il faut aussi plus de juniors, de cadets et de minimes, car la jeunesse, c'est l'avenir.

– **A propos des féminines, la F.F.P.J.P. a-t-elle l'intention, lors d'un congrès international, de proposer la création d'un championnat du monde ?**

– Il me semble que c'est une question prématurée, mais je suis tout à fait pour.

– **Claude Lacan propose un championnat de France mixte, qu'en pensez-vous ?**

– Avant d'organiser un mixte, il faudrait d'abord envisager une triplette féminine. Je le dis d'une façon formelle, je suis pour la pétanque par trois, car je suis pour le sport d'équipe. Malheureusement, ce n'est pas possible pour le moment, mais il ne faut pas écarter cette éventualité, car je suis pour l'égalité des sexes. Il faut nous donner un peu de temps.

– **Et vous pensez que ce temps sera long ?**

– Non ! Parce que la fédération roule

maintenant parfaitement bien. Mais nous avons déjà beaucoup de championnats. Il faut donc, je le répète, nous donner un peu de temps, et aussi les moyens. Je suis pour la promotion de la femme dans le sport boules.

– **Je voudrais maintenant aborder le chapitre de la presse dans le sport pétanque et jeu provençal. Pensez-vous qu'elle a beaucoup d'importance dans ce sport ?**

– Nous ne pouvons au vingtième siècle méconnaître la force des médias, notamment de la presse, car si nous ne l'avions pas, nous n'en serions pas où nous en sommes aujourd'hui. Par contre, certains journalistes nous ont fait du tort, mais vous savez bien, en bien comme en mal, l'important, c'est que l'on parle de nous.

l'ai accordée à un ami sincère, mais je l'ai accordée dans l'esprit de la fédération française, dans l'esprit de la fidélité et de l'obéissance que je dois avoir vis-à-vis de mon président, de mon bureau national, de mon comité-directeur, du conseil national, de ses ligues et comités. Je veux dire que mon but est de servir la fédération et non pas de la desservir. Certes, comme tout homme, il m'arrive d'ondoyer comme un bateau sur les flots. Mais je vais vous dire quelque chose de merveilleux. Je suis le cinquième président de l'Hérault, mes prédécesseurs étaient tous formidables. Mais Gachon, quel est-ce que c'est ? Somme toutes un morceau de Cuny, un morceau de Bureau, un morceau de Fabre, de Bousquet, de Delieule, enfin un morceau de



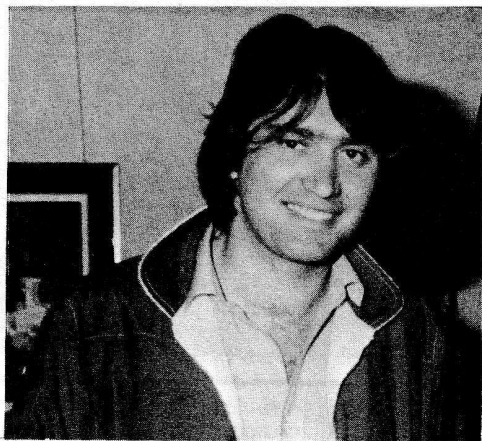
Il faut être logique, il faut avoir la sagesse du raisonnement, il faut avoir aussi la spontanéité des relations humaines. Il ne faut pas voir systématiquement la presse comme étant contre nous, il faut lui faire confiance, car elle a besoin de nous comme nous avons besoin d'elle. La presse doit savoir que ce n'est pas parce qu'elle est ouverte au monde, qu'on la lit beaucoup, que l'on doit être ses prisonniers. J'ai pour la presse une haute considération, dans la mesure où celle-ci est un moyen de liaison, de transmission, d'information, de libération de l'homme. Mais il faut que de son côté la presse ait la délicatesse de bien reproduire ce que nous avons voulu traduire. C'est la première interview que j'accorde depuis que je suis vice-président de la fédération, je

toute l'équipe départementale. L'homme que je suis, je le dois à tous mes copains et je voudrais vous dire qu'il y a une chanson de Brassens que j'aime beaucoup « Les copains d'abord », parce que la fraternité, c'est merveilleux. C'est merveilleux de pouvoir parler à des amis sans aucune arrière-pensée, c'est merveilleux de répondre à toutes les questions que vous me posez, c'est merveilleux aussi de vous écouter, car finalement je pense que vous avez beaucoup donné à la pétanque et ce que je souhaite très sincèrement, ne parlons pas de contre-partie, ce serait à ce niveau malaisé, mais disons que si demain pour tout ce que vous avez fait, « Pétanque et Jeu Proven-

(Suite page 15)

**BOULE**

**INTEGRALE**  
**INT**  
**PETANQUE**



**FOYOT**

**« Intégrale,  
l'essayer c'est l'adopter »**

**Jouez vous aussi, avec  
la technique intégrale**

**5 TYPES DE BOULES DE  
COMPÉTITION**

Catalogues gratuits sur demande

Catalogues gratuits  
sur simple demande à

*La Boule Intégrale*

96 RUE MARIUS BERLIET 69008 LYON

TEL : (7) 800.85.85

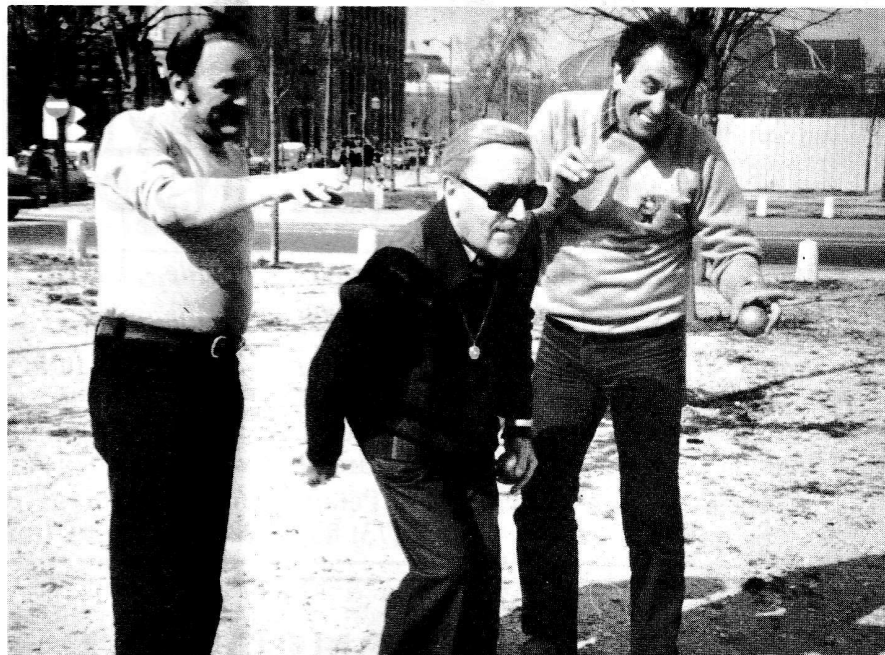
# petites boules...

C'est aux Invalides, sur cette magnifique esplanade, que nous avons testé les talents boulistes de deux célèbres chansonniers : Pierre-Jean Vaillard et Carlo Nell. Un soleil éclatant régnait sur la capitale et nos deux compères ne pouvaient que briller de la même manière. Pierre-Jean s'est avéré être un pointeur de très bonne tenue et Carlo un canonier de bon niveau qui avec un peu plus de pratique deviendrait très rapidement redoutable. De surplus, tous deux à leurs heures de loisirs adorent faire la partie de pétanque. Malheureusement, ils ne peuvent pas jouer très souvent, vu leurs diverses occupations. Pierre-Jean vient de terminer l'écriture d'un livre intitulé «Cueillons dès aujourd'hui». Il joue tous les soirs au «Théâtre des deux Anes» dans la revue «C'est pas tout rose», dont il est le co-auteur avec Christian Vebel. Puis, en fin de soirée, il fait la joie de tous les convives du cabaret «La Belle Époque». Le petit écran nous a également offert le privilège de le retrouver dans l'émission de Thierry le Luron sur TF 1.

Quant à Carlo Nel, c'est le «Roi» du cabaret à Paris. Ce fantaisiste est parolier de plus de cent chansons en collaboration pour la musique avec des compositeurs de grand talent comme Henri Salvador, Michel Legrand, Jeff, etc... Il prépare actuellement un 33 tours et tourne le film «Les gendarmes et les gendarmettes» aux côtés de Louis de Funès. De retour à Paris, il fera encore les beaux soirs de «La Belle Époque».



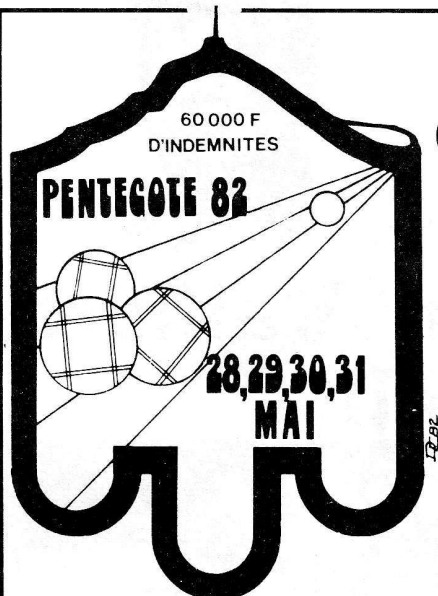
## Pierre-Jean Vaillard et Carlo Nell



## ...et grandes vedettes



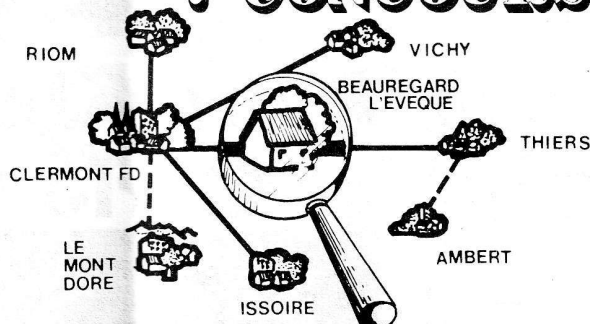
Quelle partie ! A g. André Daick, au centre PJ Vaillard et à d. Carlo Nell.



4 JOURS DE PETANQUE  
BEAUREGARD ~ L'EVEQUE

# CLERMONT-FERRAND

## 7 CONCOURS



FEDERATION  
FRANCAISE  
DE PETANQUE  
ET JEU PROVENCAL  
Comité du Puy de Dôme  
Secteur du Marais

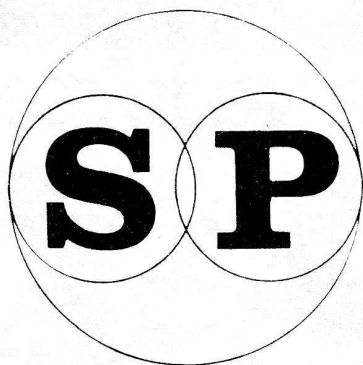
## INTERNATIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE

*Vendredi 28 : « Tournoi des As » avec Belgique - Tunisie - Italie - Algérie - Maroc.  
Samedi 29 : Triplette. Cumul de 6 000 F + Dimanche 29 : Triplette. Cumul de 2 250 F  
Lundi 30 : Doublette. Cumul de 3 070 F - Cadets - Féminines et concours de propagande.*

**ATTENTION :** Les inscriptions des concours se font uniquement par correspondance avec la feuille d'engagement à adresser avec chèque joint à :

**Amicale de la Pétanque 63116 Beauregard l'Evêque**

Tél. : (73) 83.33.98 à partir du 10 mai



## SPONSORING ET PROMOTION

14, rue de la Pépinière

75008 PARIS

Tél. 254.84.54

## CLUBS

- *Pour l'organisation de vos exhibitions avec la participation des champions.*
- *Pour la recherche de sponsors pour vos concours.*

**APPELEZ-NOUS**

(Suite de la page 11)

gal » soit dans tous les kiosques de France, vos enfants entendront dire : « Pétanque et Jeu Provençal », c'était Alain Dupuy !

– En vous entendant vous exprimer, on ne peut s'empêcher de continuer l'entretien. Je vous remercie au passage pour vos compliments qui me vont droit au cœur. Mais pour en revenir à la presse, comment se fait-il que les journalistes présents sur les terrains n'ont pas toutes les commodités pour effectuer du bon travail ? Claude Lacan ici présent peut en témoigner. Je m'empresse de dire que malgré tout, depuis sa création de notre journal, des progrès sensibles ont été faits, mais il y a encore bien des endroits où il faut pleurer pour avoir une table pour écrire !

– Tout simplement parce que les organisateurs des Championnats de France ne respectent pas le cahier des charges de la fédération française. Ils ont des instructions précises, et à partir du moment où ils ne les respectent pas, ce sont eux les premiers fautifs, et non la fédération. Car il faut dire une chose : la F.F.P.J.P., s'adressant à des bénévoles, a tendance à faire preuve de mansuétude à l'égard des organisateurs. Je regrette que certains à ce niveau méconnaissent leurs responsabilités.

– Beaucoup voient en vous un futur président de la fédération, qu'en pensez-vous ?

– Ma réponse sera immédiate. Dans ma vie, j'ai pratiqué trois maîtres-mots : « Fraternité, solidarité et amitié ». Je suis vice-président de la fédération française d'Henri Bernard, du comité-directeur, du conseil national, de tous les présidents de ligue et comités départementaux. Le président Bernard est un de mes amis personnels et tant qu'il sera président, je serai son adjoint le plus fidèle et le plus discipliné dans l'esprit. C'est clair, net et précis. Etant son ami, il n'est pas question pour moi d'engager une quelconque campagne contre lui. J'estime qu'il assume parfaitement bien ses responsab-

lilités et que c'est un homme de grande dimension. De plus, ses fonctions précédentes, à savoir secrétaire général de la F.F.P.J.P. auprès d'André Paul qui fut un très grand président, lui ont permis de connaître mieux que tous, les rouages de notre fédération. Dans les temps qui courent, c'est le meilleur président que nous puissions avoir.

## COMITE DE L'HERAULT

Président : Francis Gachon

Vice-présidents : Paul Fabre, André Gomila, Roger Raynal

Secrétaire général : Jean-Pierre Cuni, Adjoint Guy Julhan

Trésorier général : Fernand Bureau, Adjoint René Banuls

Chargé de mission auprès du président : Marcel Bousquet

Coordinateur : Raoul Stager

Responsables des déplacements : Maurice Delieule, Bernard Bauton, Assurances René Nourrigat

Membres : René Bouget, Jean-Baptiste Dedieu, Henri Garcia, Denis Manton, Jean-Pierre Ollier, Louis Raymond, Fernand Ripoll, Louis Soulié.

– Vous avez dit « Dans des temps qui courent... », donc à plus longue échéance vous ne seriez pas hostile à assumer les fonctions ?

– Alain, là je vais te re-tutoyer et te répondre de façon très gentille. Dans cette fédération, nous sommes finalement dix-sept (quinze et deux sportifs de haut niveau) et je crois que cela fait dix-sept présidents en herbe. C'est du moins mon sentiment et je vis avec ces gens-là dans l'esprit de l'amitié tellement fraternel ; j'estime qu'il y a un don de grâce et que si dans huit ans, le président Bernard se retirait, je ferais confiance à la sagesse des présidents de comités départementaux et de ligues qui choisiront démocratiquement celui qu'ils considèrent comme étant le meilleur.

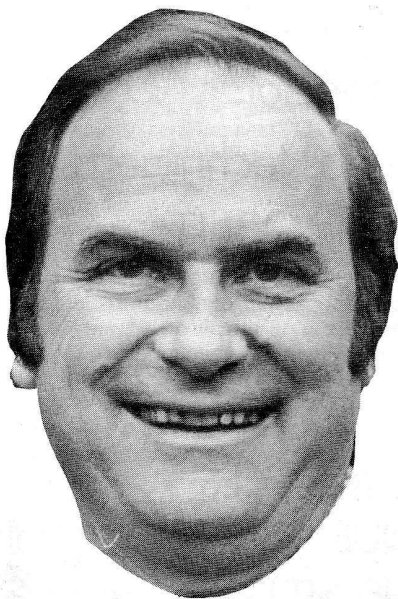
– Je poserais cette question différemment. Celui qui sera élu dans quelques années, pourra-t-il en toute conscience refuser ce

poste ?

– Je pense que si cet homme a été accepté par l'ensemble des ligues et comités français, c'est que ces gens au fil des années l'auront apprécié et s'il représente à ce moment la géographie du cœur, de l'espérance et de la paix de la fédération, il devra en toute humilité dire « merci » et accepter ce poste afin de servir au mieux les intérêts de la fédération.

– Francis, nous arrivons au terme de notre entretien, mais avant d'en terminer, peut-être ya-t-il une question qui m'aurait échappée et à laquelle tu aimerais répondre ?

– Oui, parce que dans un entretien où je suis entouré par mon trésorier général, mon secrétaire général, deux personnalités de la ville de Béziers et Claude Lacan, je pense que nous avons mis l'accent sur les structures de notre fédération, sur ses moyens d'information et de raisonnement. Nous n'avons pas parlé du rôle du licencié, de l'homme dirigeant dans cette grande fédération. Je pense que ce qu'il y a de plus beau, c'est de se préoccuper des hommes. Nous vivons une société qui se veut être de paix, de justice et d'amour et en réalité nous vivons une société difficile. Beaucoup d'hommes se cherchent, ils n'ont pas d'emploi. Il ne faut pas avoir peur de dire que certains d'entre eux se complaisent dans cette vie d'assisté. Mais à côté de ça, il y a des hommes malheureux. J'aimerais que l'on ne compare pas la pétanque à un palliatif de ces gens qui sont des chômeurs volontaires, des profiteurs de la société. Je voudrais que l'on puisse dire que la pétanque et le jeu provençal, j'insiste sur le jeu provençal, car je suis un grand défenseur de ce sport authentique, national et demain international, sont les sports de la liberté. Regardez bien une boule qui roule et s'avance vers vous. A travers ses stries, vous verrez le monde s'avancer vers vous, elle n'a pas de limites et n'a qu'une seule espérance : permettre à des hommes de tous horizons de fraterniser sur un terrain.



## RIRES A LA MELEE

Les bonnes histoires  
de notre joyeux ami  
ANDRE DAICK

Trois femmes de boulistes arrivent au paradis et se présentent devant St Pierre. La première affirme que son mari étant un grand champion, la laissait souvent seule pendant ses concours. Elle lui avait été toujours fidèle et elle en était très fière. Alors St Pierre lui donne la clef en or qui ouvre la porte du paradis.

La deuxième avoue qu'elle a plusieurs fois trompé son mari mais qu'elle le regrette profondément. Alors St Pierre

lui remet la clef en argent qui ouvre la porte du purgatoire.

La troisième, très décontractée, raconte qu'elle n'a pas arrêté de tromper son mari et que c'est bien fait pour lui : « je n'ai pas de remords et je suis même prête à recommencer ». Alors St Pierre, discrètement, lui remet la clef de sa chambre.

Beaucoup d'artistes qui se produisent avec moi dans les cabarets aiment jouer à la pétanque. L'illusionniste Jean Davis est un sérieux tireur qui pourrait vous surprendre dans un concours. Retenez son nom, car il se sert de son pouvoir de télépathe contre l'adversaire. Dans son numéro, il dit à la salle : Rire, et tout le monde rit ! Il dit : pleure, tout le monde pleure ! Un jour, il trébuche en sortant de scène et il dit : merde. . . il a fallu trois jours pour nettoyer la salle.



PARCE QU'À PÉTANQUE AUSSI LES SPORTIFS  
DE HAUT NIVEAU MÉRITENT UN SUPER MATÉRIEL

## **Boules ATX**

agréées par la FFPJP

Acier inoxydable NICKEL CHROME spécial.

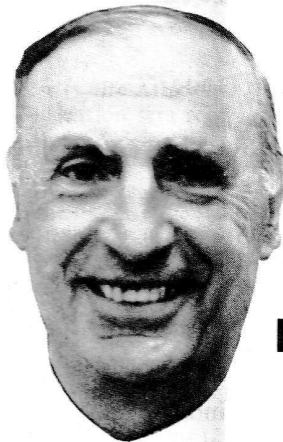
Fabrication Jeu par Jeu, à vos dimensions par des techniciens  
hautement qualifiés et spécialisés de la boule OBUT

- Votre nom gravé
- Garanties 2 ans

BOULES UTILISÉES EN COMPÉTITION PAR TOUS LES  
CHAMPIONS DE FRANCE DE PÉTANQUE 1981  
(DEMANDEZ-LEUR CE QU'ILS EN PENSENT)



Otello :  
« allez-y  
près... et  
frappez-y  
fort... »



## LES ORIGINES DE LA PETANQUE

V

### Au XVIII<sup>ème</sup> siècle : Le règne des pointeurs

Pour en terminer avec ce poétique XVII<sup>ème</sup> Siècle nous aborderons un autre domaine, hélas beaucoup plus matérialiste, celui des truqueurs. Domaine pour lequel il nous faut constater que peu de changements sont intervenus d'un siècle à l'autre. Les combinards, à l'esprit vénéneusement orienté, n'ont jamais limité leurs méfaits à une époque déterminée et ce qu'écrivit Claude Prost, dans un livre édité en 1642, pourrait en apporter une preuve irréfutable :

« Creusez un costé de la boule, versez-y du plomb et bouchez le trou en sorte qu'on ne découvre la fourbe... »

Arrêtons là une telle citation afin de ne pas éveiller de douloureux autant que peu flatteurs souvenirs et constatons que les boules truquées ne sont pas une invention de l'ère atomique. La seule différence vient du fait que, au XVII<sup>ème</sup> Siècle, on utilisait pour ce faire les moyens rudimentaires dont on disposait, alors qu'au XX<sup>ème</sup> intervient la technologie de pointe qui paraît être le propre de notre temps.

#### Un phénomène social

Au XVIII<sup>ème</sup> Siècle notre jeu poursuit sereinement son bonhomme de chemin. Certains nous décrient, d'autres nous encensent mais il paraît indéniable que beaucoup de monde joue. Au point que les boules deviennent une sorte de phénomène social et que nous entrons de ce fait dans les expressions proverbiales (c'est là, à coup sûr et plus que tout autre considération, le signe d'une flatteuse consécration nationale).

« Laissez rouler la boule » revient souvent dans les conversations pour conseiller la patience ou la résignation alors que « A boule vue » désigne une action dénuée de calcul, un manque évident de réflexion (les yeux n'ont jamais passé pour être le siège de pensées profondes).

Par ailleurs une légère modification fut apportée aux boules que l'on utilisait à l'époque. Elles étaient en bois et toutes se ressemblaient plus ou moins. D'où de fréquentes confusions, parfois génératrices de disputes entre gens qui étaient certainement là dans un tout autre but que celui de se chamailler. Une aussi regrettable occurrence incita les joueurs à marquer leurs boules, soit en y gravant leur nom, soit en les agrémentant de divers dessins.

Avec de telles enjolivures nous gagnâmes sans doute en esthétique mais certainement pas en efficacité car, d'après les descriptions de jeu faites par différents auteurs, Joseph Addison entr'autres, il apparaît qu'en ces temps-là il se pointait beaucoup et tirait fort peu. De cette manière le jeu se résumait à un véritable duel de pointeurs. Les joueurs ne se décidaient à tirer qu'en de très rares occasions et aux seuls instants où ils ne pouvaient vraiment rien faire d'autre. A l'extrême différence du jeu d'aujourd'hui — au cours duquel « la maladie du fer », utilisation abusive du tireur, cause parfois des ravages — le fait de tirer apparaissait comme une entreprise hardie, aventureuse et fort peu recommandable.

Dans de telles conditions le tireur ne pouvait avoir

un moral de frappeur et tous les dessinateurs de l'époque ont figuré des pointeurs dans leurs œuvres. Cette véritable phobie du tir était due, je pense, à plusieurs raisons. Il ne se jouait que sur des terrains délimités et ces derniers, étroitement enserrés entre des troncs d'arbres, devenaient peu à peu de véritables rigoles. Grâce à celles-ci, pointer s'avérait d'une facilité dérisoire, autant que de mettre un liquide en bouteille avec un entonnoir.

Par ailleurs, après de nombreux pointages dans d'aussi bonnes conditions, les boules se collaient les unes aux autres à proximité du bouchon, celles des adversaires mêlées à celles des partenaires, et trier l'une d'elles dans un jeu qui serrait autant devait paraître aux yeux de tous comme une tâche délicate à l'extrême.

#### L'encyclopédie... et les féminines

Mais laissons un instant de côté ces questions de tactique pour donner un coup d'œil au comportement des joueurs. Nous nous apercevons que ces derniers avaient déjà hérité de la très regrettable habitude d'injurier les boules mal jouées. Eh oui, comme si elles seules pouvaient être tenues responsables des maladresses commises par leurs propriétaires ! Vraiment les mauvaises habitudes sont comme le chiendent... qui sera encore là, malgré tous les pesticides, le jour du grand boum final.

De boules injustement accablées en pointages pléthoriques nous parviendrons à l'année 1751, année au cours de laquelle paraît l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Cet estimable ouvrage parle longuement de notre jeu et souligne, avec oh combien de naïveté bouliste, une curieuse interdiction : celle de taper du pied pour faire avancer une boule. Fichtre, mes seigneurs ! Avec l'immense respect et la très haute considération que je dois aux auteurs de cette encyclopédie, je me permettrai cependant de leur signaler qu'il en faut beaucoup plus qu'un coup de pied humain pour faire trembler le sol. Et je puis vous certifier qu'une telle pratique n'a jamais eu et ne pourra jamais avoir le moindre effet sur une boule qui roule.

Je parle là d'expérience personnelle car, dans mon jeune âge j'en ai assez donné des coups de tatanes au sol sans autre résultat tangible que de me placer une fourmière sous le pied. Une preuve : aucun joueur ne se livre à cet exercice. Alors que dans le cas contraire certains s'estropieraient afin d'aider leurs boules pointées courtes et qu'il faudrait, sans perdre une seconde, ajouter un article de plus à nos règlements actuels.

C'est également au XVIII<sup>ème</sup> Siècle que les premières femmes vinrent agrémenter et honorer de leur présence les rangs des boulistes. Dans une lettre du 15 mars 1791 le célèbre Ampère dit avoir disputé une partie de boules avec un certain Monsieur Augier, sa femme et leur fille Julie. On peut voir là, je pense, la naissance, ou pour le moins une sorte d'initiation, aux concours mixtes, concours qui remportent un si grand succès de nos jours.

(à suivre...)

# points et carreaux... points et carreaux... points et

## GIRONDE

### Cinquième Grand Prix de pétanque à Libourne.

L'entente Pétanque Libournaise organise au mois d'août prochain la cinquième édition du Grand Prix de Pétanque «les cinq jours de Pétanque de la ville de Libourne», qui sera cette année la plus importante manifestation pétanquistique de la Ligue d'Aquitaine.

Placée sous le contrôle de la F.F.P.J.P., cette compétition sera dotée de nombreux coupes et trophées et de soixante mille francs d'indemnités.

**Vendredi 20** : Tournoi et soirée d'exhibition ; trois mille francs d'indemnités.

**Samedi 21** : Doublette masculin, doublette féminin et doublette cadet.

**Dimanche 22** : Triplette masculin, triplette féminin et triplette cadet.

**Lundi 23** : Tête-à-tête masculin, tête-à-tête féminin et tête-à-tête cadet.

**Mardi 24** : Doublette mixte et doublette vétérans.

## LOIRE ATLANTIQUE

### Troisième Grand Prix de la Ville de Chateaubriand

Le troisième Grand Prix de la ville de Chateaubriand, organisé par l'Union de Pétanque Castelbriantaise, se déroulera en doublettes le jeudi 20 mai prochain. Le concours débutera le matin à 9 h.

## ALLIER

### Concours doublettes de l'A.S. Yseure Pétanque

Soixante-dix équipes étaient venues le samedi 3 avril dernier pour disputer le premier concours en doublettes de l'année organisé par l'A.S. Yseure Pétanque. Nombre de bonnes séries ont succombé avant les quarts de finale qui ont vu se qualifier les Moulinois de Noyer et Dreure, les Nivernais de Biquand et les Saonéloiriens de Varennes. Au terme des parties finales d'une très bonne tenue, les Moulinois Dreure et Agrimonti s'affirmaient comme les meilleurs et remportaient la victoire.

#### LES RÉSULTATS

##### Premier concours

###### Quarts de finale

Noyer b. Dauvergne 13 à 9

Dreure b. Thibault 13 à 9

Varennes b. Colas 13 à 5

Biquand b. Anson 13 à 12

###### Demi-finales

B. Dreure b. Biquand 13 à 12

Noyer b. Varennes 13 à 9

###### Finale

Dreure-Agrimonti (Moulins) b. Noyer-Nesson

(ASPTT Moulins) 13 à 12

##### Deuxième concours

###### Demi-finales

Robert b. Bouillot 13 à 5

Chenal b. Dupont 13 à 9

###### Finale

Chenal-Sénnepin (Bataillots) b. Robert-Thévenet (Moulins) 13 à 12

##### Troisième concours

###### Finale

Perrot-Perrot (Jaligny) b. Sarrassat-Clair (Moulins) 13 à 11

### Pétanque Moulinoise

Quarante-quatre équipes se sont affrontées le dimanche 4 avril dernier lors du concours en triplettes organisé par la Pétanque Moulinoise. Parmi celles-ci apparaissaient de sérieux candidats à la victoire finale comme les Moulinois de Popineau, Tantaud, Costand, les Cusétois de Samuel et les Saonéloiriens de Dauvergne qui avaient fait le déplacement. Les quarts de finale signaient la disparition de Samuel et Tantaud. Ce n'est qu'à 23 h que le concours connaissait son épilogue avec la victoire de Popineau, Pla et Clair sur Costand, Giraud et Dubost.

#### LES RÉSULTATS

##### Principal

###### Quarts de finale

Provença b. Colas 13 à 10

Jonier b. Tantaud 13 à 10

Costand b. Charuty 13 à 12

Popineau b. Samuel 13 à 10

###### Demi-finales

Costand b. Provença 13 à 11

Popineau b. Jonier 13 à 11

###### Finale

Popineau (Moulins) b. Costand (Moulins) 13 à 11

##### Complémentaire

###### Finale

Dreure-Agrimonti (Moulins) b. Berthon-Colas-Trialoux (Bataillots) 13 à 10

### Douze heures de pétanque à Yseure

L'A.S. Yseure Pétanque organise le 27 juin prochain «12 heures de pétanque». Placée sous la présidence d'honneur du député-maire d'Yseure, Desgranges, et du président du C.D., Crouzier, ainsi que sous l'égide de la F.F.P.J.P., cette compétition se déroulera en doublettes. Le jet de but se fera à 9 h précises, et tous les participants seront assurés de jouer huit parties, avant de suivre les quarts de finale qui débiteront vers 21 h. Ce concours est doté de 7500 F d'indemnités, un challenge et six coupes. Les inscriptions sont à prendre avant le samedi 19 juin chez M. Alexandre, 41, rue du Pont de Bois à 03000 Moulins.

## HAUTS DE SEINE

### Palmarès 1981

Voici la liste des champions départe-

mentaux des Hauts de Seine pour 1981.

### PÉTANQUE

#### Seniors

**Triplettes** : Ch. : Zetter-Nonorgue-Nihouarn (A.B. Asniéroise). Vice-Ch. : Caron-Tonnellier-Fulgini (CSM Puteaux)

**Doublettes** : Tchillian-Bideau (Avia Club d'Issy les Moulinaux)

#### Juniors

**Triplettes** : JL Surcouf-P Surcouf-Migeon (AS Meudonnaise)

**Doublettes** : Lagière-Weppe (A.B. Asniéroise)

**Tête-à-tête** : JL Surcouf (AS Meudonnaise)

#### Féminines

**Triplettes** : Anres-Durin-Risbourg (Pétanqueurs de Suresnes)

**Doublettes** : Mégie-Parmain (AS Asniéroise)

**Tête-à-tête** : Boureille (A.B. Asniéroise)

#### Cadets

**Triplettes** : Cremades-Le Marchand-Guynet (Pétanque Chatillonnaise)

**Doublettes** : Georget-Deleger (Boulistes de la Verboise)

**Tête-à-tête** : Lavigne (Avia Club d'Issy les Moulinaux)

#### Corporatif

Bideau-Nervosi-Legourrierec (Avia Club d'Issy les Moulinaux)

#### Jeu provençal

**Triplettes** : Tchillian-Mudjeredian-Mudjeredian (Avia Club d'Issy les Moulinaux)

**Doublettes** : Savreux-Macia (A.B. Cité du Champ des Oiseaux à Bagneux)

## LOIRE

### Association Sportive Roannaise

L'Association sportive Roannaise, que préside Antoine Serra, président du CD et membre de la ligue Rhones-Alpes, organise en 1982 une trentaine de concours, parmi lesquels : 24 et 25 avril, concours National en triplettes ; 6 juin, Championnat de la Loire en doublettes au jeu provençal, 4 et 5 septembre, championnat de la Loire en triplettes à pétanque ; les 2 et 3 octobre, Challenge Simon, réservé aux officiels de la FFP.

#### Palmarès 1981

**Provençal triplettes** : Griffon-Joubert-Garcia

**Provençal doublettes** : Grosbois-Denou

**Pétanque triplettes** : Martucci-Martucci-Schneider

#### Palmarès 1982

**Pétanque triplettes cadets** : Giusti-Martin-Solegre

**Pétanque triplettes juniors** : Delmas-Pintado-Devernois

## VENDEE

### Championnats en doublettes

Vingt doublettes féminines et trente-deux doublettes masculines se sont

# points et carreaux ... points et carreaux ... points et

retrouvées le 12 avril dernier à Beaulieu S/La Roche pour disputer les championnats de Vendée. Malgré le froid, les parties étaient acharnées dès le matin. En demi-finales féminines, Noëlle et Ginette Roussicot, de St André d'Ornay, battaient par 13 à 5 Jeanine Grignon et Brigitte Guilbaud, de Velluire. L'autre demi-finale voyait la victoire de Béatrice André et Anne-Marie Corbi, de la Pétanque Yonoise, sur Solange Lefèvre et Jeanine Lascaud, de St Gilles, sur le score de 13 à 12. En finale, la doublette André-Corbi l'emportait sur Troussicot-Troussicot par 13 à 5. En demi-finale hommes, Hervé Martin et Guy Lezé, de Fontenay le Comte, battaient Alain Raimbaud et Didier Neau, de la Pétanque Champ de Foire de la Rochelle/Yon. L'autre demi-finale voyait la victoire de Michel Brosseau et Guy Bourdin, des Sables d'Olonne sur Jean-Pierre Such et Jean-Pierre Lefort également des Sables d'Olonne, sur un score de 13 à 8. Et c'est finalement la doublette Brosseau-Bourdin, et ce pour la troisième année consécutive, qui remportait le titre sur Martin-Lezé par 13 à 6.

## NATIONAL

### Délégués et arbitres pour les Championnats de France 1982.

Le comité directeur de la F.F.P.J.P. vient de procéder à la désignation des délégués et arbitres pour les Championnats de France 1982. A chacun de ces championnats, la Fédération sera représentée par son président, secrétaire général et trésorier, à l'exception des championnats juniors et cadets, qui, par suite de leur scission cette année, verront une représentation fédérale spéciale.

### PETANQUE

#### Féminin 12 et 13 juin à Tournon (Ardèche)

Délégué : Pierre Chambers  
Arbitre : Manuel Lara (38)

#### Corporatif 19 et 20 juin à Charolles (Saône et Loire)

Délégué : Ange Silicani  
Arbitre : Jean-Pierre Sidhoum (69)

#### Seniors triplettes 26 et 27 juin à Ales (Gard)

Délégués : Bernard Duc et Robert Ouvry  
Arbitres : Jean-Louis Delteil (63) et Henri Valet (13)

#### Doublettes et tête-à-tête 3 et 4 juillet à Chambéry (Savoie)

Délégués : Maurice Armand et Daniel Charollais  
Arbitres : Joël Carmignani (07) et Gérard Gardes (63)

#### Juniors triplettes 28 et 29 août à St

#### Nazaire (Loire-Atlantique)

La Fédération sera représentée par Paul Calastrenc, vice-président, Jean Clovis et Ange Silicani

Délégué : Pierre Pennetier

Arbitres : Jean-Baptiste Montiel (33) et Marcel Cans (45)

#### Cadets triplettes 28 et 29 août à Lamoura (Jura)

La Fédération sera représentée par Henri Bernard, président, Pierre Piot et Marc Jouve.

Délégué : Pierre Chesnoy

Arbitres : Jean Dupuis (21) et Gilbert Ligier (25)

### JEU PROVENÇAL

#### Triplettes 11, 12 et 13 septembre à Avignon (Vaucluse)

Délégués : Marc Jouve et Jacques Théron  
Arbitres : Yvon Raspail (04) et André Veyrone (30)

#### Doublettes 18 et 19 septembre à Marseille (Bouches-du-Rhône)

Délégué : André Fournier

Arbitre : Jean-Pierre duverger.

## BOUCHES DU RHONE

### Calendrier de la Boule Venelloise

Trois grandes journées boulistes sont cette année au calendrier de la Boule Venelloise. Le 29 mai à 15 h, début du Grand Prix «Energieco» au jeu provençal par équipes choisies de trois joueurs. Ce concours, qui sera doté de plus de 10 000 francs d'indemnités, se poursuivra les 30 et 31 mai. Les inscriptions sont à prendre jusqu'au 29 mai à 12 h au Café-tabac des Alpes. tél. : (42) 57-71-15. Le 30 mai à 15 h se fera le tirage au sort de la coupe Robert Joffroy au jeu provençal, triplettes choisies, 1 000 F d'indemnités. Enfin le 31 mai à 15 h aura lieu le tirage au sort du Challenge Maurice Proust à pétanque, doublettes choisies, 1 000 F d'indemnités.

## ISERE

### Concours National du Pétanque Club Grenoblois

Ce sont les 12 et 13 juin prochains que se déroulera à Grenoble le concours national du Pétanque Club Grenoblois (challenge Albert Chergui). Il débutera le samedi 12 à 14 h. Les inscriptions sont à prendre avant le 12 juin 11 h sur place, ou par chèque à envoyer à : Pétanque Club Grenoblois, Café «Daphné» 54, Bd de l'Esplanade 38000 Grenoble. Tél. : (76) 46-16-51. Ce National sera doté de près de 12 000 F d'indemnités.

## YVELINES

### Challenge Guy Fradin aux Mureaux

Dimanche 21 mars avait lieu aux Mureaux deux grands concours organisés par le C.O.B.S. que préside Paul Marais. Ces concours connurent un succès sans précédent, puisque 99 triplettes ont participé au challenge Guy Fradin, et 118 au challenge Antoine Brolèse. De grands noms étaient réunis à ce premier grand rendez-vous, puisque l'on notait la présence de Foyot, associé à Labat et Lainé, Martinez, Coral et Martin, Nuvasi, Duvernet et Molicone, Chevalier, Costa, Tchillian, Durand, Mudjerian dit Tarzan, et beaucoup d'autres...

### LES RÉSULTATS

#### Challenge Guy Fradin (99 triplettes)

##### Demi-finales

Neuvosi b. Levesque-Nicolazo-Dorey (P. Argenteuillaise) 13 à 11.

Chatelain b. P. Garnil-L. Garnil-Montero (Robespierre Paissy) 13 à 9.

##### Finale

Neuvosi-Duvernet-Molicone (Issy les Moulineaux) b. Chatelain-Rousselle-Baissier (U.B.H.S.) 13 à 8.

#### Challenge Antoine Brolèse (118 triplettes)

##### Demi-finales

Déjean b. Delmolinet frères-Agier (C.O.B.S.) 13 à 9.

Armand b. Bajin père et fils-Surjewick (AS Mantes) 13 à 11.

##### Finale

Armand-Munoz-Evide (A.P. Conflans) b. Déjean-Bermond-Maurice (Soissy / Montmorency) 13 à 11.

## VAL DE MARNE

### Championnat Corporatif

Vingt-deux équipes, représentant différents corps de métier ou administrations, étaient en présence lors des poules éliminatoires pour disputer le championnat corporatif organisé par le C.D. En demi-finale, l'équipe Tissière éliminait l'équipe PTT, composée de Selem, Pétin de l'AS Fresnes et de Jouan, président de l'Amicale Boule Beaurepaire de St Maur. Dans l'autre demi-finale, victoire de Lépine sur l'équipe des fonctionnaires du Ministère de la Justice, composée de Carrasco, Constantini, Franges, tous les trois de l'AS Fresnes. En finale, l'équipe homogène de l'A.B.B. de St-Maur composée de Tissière, David père et fils (limonadiers), triomphait de Lépine, Hugo, tous les deux de la Boule Amicale Joinville et Audegond, de la Pétanque de St-Maurice (employés municipaux). L'équipe gagnante représentera le département au championnat de France qui se tiendra à Charolles (Saône et Loire).

# carreaux... points et carreaux... points et carreaux

## VAL DE MARNE

### Championnats tête-à-tête 1982

Le C.D. organisait les 27 et 28 mars derniers ses championnats de France de pétanque tête-à-tête sur les terrains de la Boule Charentonnaise. Dans le championnat seniors, qui voyait dès samedi s'affronter les seize joueurs qualifiés à l'issue des éliminations, quatre se trouvaient encore en course le dimanche après-midi. Dans la première demi-finale, Guillet, de Mont Mesly Pétanque de Créteil, prenait le dessus sur Tissière de l'A.B.B. de St Maur, alors que dans la deuxième, c'est Hamon de l'A.S. Fresnes qui l'emportait face à Degvelt de la Boule Charentonnaise. En finale, en présence du maire-adjoint de Charenton, Auclair, chargé des sports et des loisirs, Hamon remportait le titre de champion du Val de Marne après une partie de haute tenue. Il sera donc le représentant du département lors du championnat de France qui se déroulera à Chambéry les 3 et 4 juillet prochains. En juniors, les deux frères Eric et Bruno Blanchais, de la Boule Charentonnaise, étaient éliminés en demi-finale par Zemmour de l'A.S. Fresnes et par Pibre, de l'A.S.P. Sucy. Zemmour, champion de France triplettes 1981, l'emportait finalement devant Pibre, champion sortant. Chez les dames, la Boule Charentonnaise alignait trois joueuses en demi-finale : Chaussard, de la Pétanque St Maur, s'inclinait devant Dagneaux, alors que Tourré gagnait face à Lovi. Victoire de Dagneaux. En cadets, le CSM Valenton présentait trois joueurs en demi-finale, qui vit la défaite de Corbin et Piscone. Victoire en finale de Silo, du CSM de Valenton, devant Godey, de la Pétanque de St Maur.

## DROME

### Secteur de pétanque de Romans-Bourg-de-Péage

Près d'une centaine de personnes, représentant les 24 sociétés du secteur de pétanque de Romans-Bourg-de-Péage, étaient réunies le 27 février dernier en assemblée générale. Le président Robert Tésorière rappelle que c'est à Romans que se tiendront en 1984 les Championnats de France corporatifs et rend hommage aux joueurs qui se sont distingués durant la saison : Ernest Paire, Jacques et Etienne Vetter, vice-champions de la Drôme seniors ; Foucault, Courtial et Suiffon, champions cadets ; Raillon et Saronne, vice-championnes féminines. Ajoutons que le secteur a connu une nette progression de licenciés

en 1981 : 2009, pour seulement 1805 en 1980.

### Sixième criterium de pétanque à Nyons

Les 29, 30 et 31 mai prochains se déroulera à Nyons le sixième criterium de pétanque, doté de 45 000 F d'indemnités. **Samedi 29** : à 14h, premier concours basé sur 128 doublettes. Deuxième concours à 16h. **Dimanche 30 mai** : à 9h, tête-à-tête basé sur 64 joueurs. A 14h, premier concours basé sur 128 triplettes, deuxième concours à 16h. A 15h, concours féminines avec 32 doublettes. **Lundi 31 mai** : concours de propagande à 14h basé sur 128 équipes.

## PARIS

### Quatrième National de pétanque

La section pétanque de Saint-Roch Sports, que préside Henri Filliol, organise dans le jardin des Tuileries, les 5 et 6 juin prochains, le quatrième National de pétanque, patronné par le Quotidien de Paris. **Samedi 5 juin** : 1er concours, 7000 F d'indemnités, jet du but à 15h30 ; National dames en doublettes par poule, 2000 F d'indemnités, jet du but à 16h30 ; deuxième concours doté de 3000 F d'indemnités, jet du but à 17h30. **Dimanche 6 juin** : troisième concours, 1500 F d'indemnités, jet du but à 10h ; deuxième concours dames, 1000 F d'indemnités, jet du but à 10h. Les inscriptions pour le premier concours seront prises sur place de 13h à 15h. Panachage autorisé sur l'ensemble des concours. Saint-Roch Sports 3, rue du 29 juillet 75001 Paris Tél.: 296 98 86.

## NIEVRE

### Le président Bernard reçu par la ligue de Bourgogne

C'est le 14 mars dernier qu'Henri Bernard, président de la F.F.P.J.P., a présidé au Routel de Vauzelles le congrès de la Ligue de Bourgogne. C'était un peu le coup d'envoi d'une saison qui s'annonce prometteuse puisque le 16 mai prochain, Nevers accueillera les championnats de Bourgogne toutes catégories. On notait à ce congrès la présence d'André Fournier, vice-président national, Simone Fournier, présidente du C.D., Robert Lécole, maire adjoint de Nevers chargé des sports. Neuvième quant au nombre de licenciés sur le plan national, la ligue a enregistré en 1981 une augmentation de 5 % du nombre de ses licences. La Saône et

Loire arrive en tête (5909 licenciés), suivie de la Côte-d'Or (3884), la Nièvre (2910) et l'Yonne (2173). Pour permettre aux jeunes (cadets, juniors et minimes) de pratiquer la pétanque dans de meilleures conditions, il est proposé que les comités et la ligue prévoient une journée de championnats qui leur serait réservée, les dissociant ainsi de leurs aînés. Rappelons également que huit équipes de Bourgogne seront représentées aux championnats de France corporatifs qui se tiendront à Charolles (71).

## SUISSE

### Geneve : Victoire de Castillon au 11ème Bol d'Or

C'est une victoire sans surprise qu'a remporté le 28 février dernier l'équipe de Castillon au onzième Bol d'Or à Genève. Devant un nombreux public réuni au bouledrome des Vernets, Valejo, Marches et Brocca ont aisément démontré leur supériorité. Les autres formations françaises se sont distinguées avec Gaillard (2e), Rumilly (4e), Toulon (6e) et Annecy (7e). Les Falaises, vainqueurs de la précédente édition, ont terminé troisièmes.

### LES RESULTATS

- 1 - Castillon (Brocca, Marches, Valejo, Vega)
- 2 - Gaillard (Faure, Charles, Alcazar, Casta)
- 3 - Falaises (Savio, Ricciardi, Di Giorgi, Papp)

## MOSELLE

### Quatrième Grand Prix de pétanque à Metz

Le comité de Moselle organise les 19 et 20 juin prochains la quatrième édition de son Grand Prix de pétanque «Le Républicain Lorrain». Disputée en doublettes, cette compétition sera dotée de plus de vingt six mille francs d'indemnités. **Samedi 19**: Grand Prix (challenge V. Schincariol) ; le concours, basé sur 256 doublettes, débutera à 15 h. ; clôture des engagements à 14 h. Le même jour, Super-consolante «Coupe du Républicain Lorrain». **Dimanche 20** : Grand Prix, le concours débutera à 8 h 30. A 15 h, coupe de la Fédération des Commerçants de Metz (J.A.) 19, rue des Chenêts 57 050 Longeville les Metz, accompagnés du montant des engagements avant le vendredi 18 juin à 18 h.

### Rectificatif

Une petite erreur s'étant glissée dans le numéro 19, c'est le 5 juin, et non le 26 juin, que se déroulera le Grand Prix de la Ville de Privas.

# LES GRANDES COMPETITIONS DE MAI

LIEU	DATE	FORMULE	INDEMNITES	INSCRIPTIONS
LAON (02)	1	Doublettes		Tél. (23) 23.08.89
FIRMINY (42)	8 - 9	Triplettes		
La COURNEUVE (93)	29 - 30	Triplettes		
ROMILLY/Seine (10)	30 31	Tête à tête Doublettes		
TOULOUSE (31)	29 - 30 30 - 31	Doublettes Tête à tête	20.000,00 au 1 <sup>er</sup> 10.000,00 au 1 <sup>er</sup>	
NYONS (26)	29 30 à 9 heures 30 à 14 heures 31	Doublettes Tête à tête Triplettes Triplettes	2 800,00 au 1 <sup>er</sup> 1 000,00 au 1 <sup>er</sup> 4 500,00 au 1 <sup>er</sup> 3 000,00 au 1 <sup>er</sup>	Sur place

# LES HISTOIRES DE RAOUL BONFORT

Dans le milieu bouliste, si large et si varié, on rencontre parfois des joueurs d'esprit. Ils ont des expressions ou des réparties cocasses que ne désavoueraient pas les plus subtils des chansonniers montmartrois. Il en existe bien sûr dans tous les coins de l'Hexagone où se pratiquent pétanque et jeu provençal, mais nous avons la chance d'en avoir quelques-uns dans le Gard, qui amusent bien la « galerie » ou les copains une fois la partie terminée.

Je pense à l'un de ces pince-sans-rire dont la bonhomie, la gentillesse, le bagout, l'art de divertir et le... ventre rebondi, sont légendaires. Il participe à de nombreux concours, et ne craint pas de faire des déplacements lointains pour s'adonner à sa passion favorite. Quelquefois il emmène avec lui sa charmante épouse, car celle-ci adore voyager.

Dernièrement après une partie, nous nous sommes retrouvés à la terrasse d'un café. Au cours de la conversation, sa femme lui a dit :

— Chéri, j'aimerais que nous allions en Grèce !

Placide, notre ami s'est penché vers son épouse, et montrant son volumineux embonpoint, s'est contenté de répondre :

— Mais Nine, nous allons dépenser un argent fou pour aller en Grèce, alors que sans sortir un centime, tu peux la toucher du doigt... la graisse !

## Des sobriquets pittoresques

A l'époque héroïque du jeu provençal, lorsque la pétanque n'avait pas encore des centaines de milliers de pratiquants, fleurissaient dans le jargon

bouliste des surnoms dont on ignorait la provenance, mais qui étaient loin d'être péjoratifs.

Par exemple, Sardine, Banane, Pendule, Le Bouc, La Chèvre, Pétou, Le Gari, Lou Capitani, Parpelet, Le Rouge, Cagnasse, Torpille, Ficelle, Le Bombardier toulonnais. J'en passe, et des meilleurs.

Nombre d'entre eux ont disparu, et les boulistes actuels sont plus rarement affublés de sobriquets.

En pays gardois, il en reste quelques uns. Je ne citerai que mes amis nîmois Le Bœuf et Le Sanglier, qui ont été champions de France en doublettes au jeu provençal en 1979. René Blanc et Robert Bernard - puisque c'est d'eux qu'il s'agit - ont battu en demi-finale les champions audois Yves Lau-

rent et Roger Dézarnaud, après avoir été menés 12 à 3, et avoir même perdu une mène de cinq points.

Après la partie, un plaisantin s'est approché d'Yves Laurent qui était très déçu, et lui a dit :

— C'est justement parce qu'au cours d'une mène tu en « marquas... cinq » que tu as perdu contre... Le Sanglier !

## Ma boule !

A Saint-Etienne, un joueur de Chambéry a laissé sur le terrain une boule avec l'inscription « CATENACIO » et a emporté une ATS OBUT U68 de 680 grammes appartenant à Dany Bonfort de Gallargues le Montueux 30660.

# HEUREUX



## 51 ANISETTE

Heureux comme Anisette 51 dans l'eau.